



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 10 décembre 2024

COMPOSITION DU COMITÉ

M^{me} Vautour, présidente
M^{me} Wilcott, vice-présidente
M^{me} Sodhi
M. Johnston
M. Robichaud
M. Bourque

M. J. LeBlanc
M^{me} Scott-Wallace
M. Ames
M. Austin
M^{me} Mitton

le 10 décembre 2024

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit les 3, 4 et 5 décembre 2024 et étudie le projet de loi 2, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 3, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

M^{me} Vautour, députée